

Le relais franco-suisse à Saône – Abîmée 1960  
← Neuchâtel                      Lausanne →



Meilleurs vœux 2025

# Au sommaire

DE CE NUMÉRO

**NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS** P.4

**FESTIVITÉS NOËL** P.5

**SOCIAL - CCAS** P.6

**SERVICE À LA POPULATION** P.7

**MATHIS RAGOT-RICHARD** P.8

**ESPACES VERTS** P.9

**TRAVAUX** P.10

**ASSOCIATIONS** P.12

**AÉRODROME / AÉROPORT** P.14

**DIVERS / MÉDIATHÈQUE** P.15

## Saône, bilan démographique

Nombre d'habitants en 2022 : **3 210 habitants**  
en 2015 : **3 326 habitants**

### ↘ Baisse de la population

Depuis le début de ma mandature, j'avais alerté sur ce risque, et aujourd'hui les faits sont là : Saône a perdu des habitants entre 2016 et 2022. Cette diminution s'explique par un manque d'investissement dans la construction de logements ces dernières années.

Si nous voulons préserver notre vitalité, nous devons impérativement inverser cette tendance. Une population en baisse, c'est le risque de voir nos écoles perdre des classes, nos commerces moins fréquentés, et à terme, nos impôts augmenter pour compenser la baisse des recettes.

Je le dis avec force : nous devons adopter une politique ambitieuse en matière d'habitat. Construire des logements adaptés, accueillir de nouvelles familles, redonner un souffle nouveau à notre commune : telle est la voie à suivre. Je sais que ce choix ne fait pas l'unanimité, mais refuser d'avancer, c'est condamner Saône à s'éteindre doucement.

Comme le disait John F. Kennedy : « *Le changement est la loi de la vie, et ceux qui ne regardent que le passé sont certains de manquer l'avenir.* »

## Bilan démographique 2024

  
28 naissances

  
43 décès

  
16 mariages

**SAÔNE**  
actu

Directeur de la publication : Benoit Vuillemin  
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal, Charlotte Momper, Nadine Sauvonnet  
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock  
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Orlans  
Dépôt légal : janvier 2025



saone.fr





## BENOIT VUILLEMIN

Maire de Saône,  
Vice-Président de Grand Besançon Métropole

### Chers concitoyens,

Alors que l'année 2024 s'achève, je souhaite partager avec vous un regard rétrospectif sur les mois écoulés et un aperçu des projets qui continuent de façonner l'avenir de notre belle commune.

Après plusieurs mois de travaux, le conseil municipal et moi-même sommes particulièrement fiers de l'ouverture du nouveau "pôle d'échange multimodal" de la gare, qui s'impose comme un véritable point névralgique pour Saône. Situé au carrefour de l'axe franco-suisse, ce nouvel espace modernisé facilitera vos déplacements quotidiens, qu'ils soient locaux ou transfrontaliers. Pensé pour encourager les mobilités douces et durables, ce projet illustre notre engagement à répondre aux défis de demain tout en valorisant notre position stratégique dans la région.

Cette année a également été marquée par d'importants travaux sur nos réseaux d'assainissement et de voirie. Bien que ces chantiers aient parfois perturbé notre quotidien, ils étaient nécessaires pour garantir la pérennité de nos infrastructures et préparer Saône à grandir harmonieusement. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre patience et votre compréhension face à ces inévitables désagréments.

Alors que les travaux engagés apportent des améliorations visibles pour le paysage de notre commune, il convient désormais de mettre en lumière la qualité de notre service public. En effet, plus de 6 000 titres d'identité ont été créés cette année, plaçant notre commune dans les premières du département pour l'enregistrement de dossiers de cartes d'identité et de passeports. Un

grand merci à nos agents France Services pour leur travail. Leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité ont un impact majeur sur la qualité du service rendu aux usagers.

C'est également avec joie que notre commune s'est vue attribuée cette année une fleur supplémentaire avec le label "Villes et Villages Fleuris". Ce succès, fruit du travail remarquable de nos jardiniers, reflète notre attachement à vivre dans un environnement où il fait bon respirer, se retrouver ; vivre. Cette distinction est une fierté collective qui renforce l'identité de Saône en tant que ville accueillante et agréable à vivre.

Cette récompense s'ajoute à d'autres moments de réjouissance, tels que les festivités de Noël que nous avons partagées ensemble au cours de ce mois de décembre. Les illuminations, les marchés, les animations et les décorations ont offert à tous des instants chaleureux, d'émerveillement et de convivialité, rassemblant petits et grands autour de l'esprit des fêtes de fin d'année. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette période un véritable enchantement.

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, une année 2025 emplies de bonheur, de santé et de succès. Continuons à faire de Saône une ville dynamique, chaleureuse et tournée vers l'avenir, où les liens humains et la solidarité sont au cœur de nos priorités. C'est avec enthousiasme et détermination que nous poursuivrons, ensemble, les projets qui font la force de notre commune.

Très belle année à toutes et à tous.  
Votre maire.

“

Au nom de la Ville de Saône et de son Conseil municipal,  
je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé  
et de prospérité pour cette nouvelle année.

”

## NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS

### Ashley Claude



Ashley a découvert la maternelle de Saône durant son baccalauréat professionnel "Services aux personnes et aux territoires" (SAPAT). Diplômée depuis juin 2024, elle a intégré l'équipe des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) à la rentrée de septembre.

Durant les temps scolaires, elle est au côté de l'enseignant(e) pour accueillir les élèves et les accompagner dans les diverses activités qui leur sont proposées. En tant qu'ATSEM, Ashley doit également entretenir la propreté des locaux avant, pendant et après les horaires d'écoles.

#### Son objectif au quotidien :

Accueillir les élèves dans de bonnes conditions et veiller à leur bien-être au quotidien.

### Mathieu Bossonnet



Auparavant agent des services techniques pour la commune de Beure, Mathieu à intégré les services de notre ville au printemps 2021.

Mathieu est chargé de l'entretien des espaces verts de notre ville ainsi que du cimetière en trio avec Nicolas et Teddy. Fleurissement, taille, désherbage, décoration en fonction de la saison et des événements. Les journées de Mathieu sont très différentes les unes des autres selon les besoins et les conditions météorologiques.

#### Son objectif au quotidien :

Maintenir la propreté de notre ville.

### Magali Hennequin



Suite à la crise sanitaire, Magali a débuté ses missions à la Ville de Saône en tant que bénévole pour le centre de vaccination.

Avec l'ouverture en juin 2022 de notre centre temporaire d'accueil (CTA), Magali a été formée pour la création des CNI et des passeports. Depuis, Magali est devenu agent France Services et vous accompagne au quotidien dans vos démarches administratives telles que :

- # Pré demande pour vos titres d'identité ;
- # Dossier retraite ;
- # Création compte AMELI ;
- # Dossier pension de réversion ;
- # Création compte impôt ;
- # Demande carte vitale, etc.

#### Son objectif au quotidien :

Répondre aux demandes des usagers et établir un contact de confiance avec eux.

## Une kermesse de Noël à l'initiative des enfants



À l'initiative de huit élèves de CE2 de l'école élémentaire Jacques Dubois, le comité des fêtes et l'association des Parents d'élèves ont co-organisé une kermesse de Noël le samedi 7 décembre dernier.

Un beau moment de convivialité rythmé d'activités manuelles, de jeux de société et de diverses gourmandises.

➤ **Félicitations à nos petits chefs de projets : Lewis, Camélia, Simon, Selena, Eglantine, Shana, Paloma, Paola, Agathe, Joana et leurs parents !**



## LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL



➤ Le vendredi 6 décembre 2024, le père Noël nous a rendu visite à Saône à l'occasion du lancement des illuminations de Noël. Pour l'occasion, de nombreuses animations ont été proposées par le comité des fêtes, le comité de jumelage et l'école de musique du Plateau.

En effet, sur la Place de la Liberté les visiteurs ont pu déguster une boisson chaude et des spécialités venues d'Allemagne en écoutant des chants de Noël autour du carrousel Bailly Cochet. Le lendemain, les festivités se sont poursuivies avec la vente des sapins de Noël par l'association Anémomes sur le marché.



Un grand merci aux différentes associations qui ont contribué à la réussite de cet événement tant attendu. Merci également à nos fidèles partenaires et à nos agents des services techniques pour l'élaboration des diverses décorations.

## MARCHÉ DE NOËL



➤ Organisé par l'association « Trait d'Union », il a eu lieu le dimanche 24 novembre salle Guinemand. 32 tables d'expositions et une buvette - petite restauration ont accueilli un très nombreux public (1 120 personnes environ) de 10h à 18h. Les étals très variés et originaux ont eu un franc succès. Le Père Noël, invité pour la circonstance, a offert des papillotes ainsi que des tickets gratuits pour un tour en calèche. Pendant plus de trois heures, les enfants et leurs parents ont profité de cette animation co-offerte par la commune et « Trait d'Union ». Le vin chaud, les nombreux gâteaux et les diverses boissons ont été largement consommés et ont participé au succès de cet événement très convivial qui a permis aux organisateurs de verser 600€ au TELETHON 2024.

### MEM'HOP pour la santé!



Dans le cadre du Contrat Local de Santé Grand Besançon Métropole, le **CCAS de Saône propose un programme de prévention gratuit mêlant activité physique et stimulation cognitive** à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Encadré par des enseignants APA (Activité Physique Adaptée), organisé sur 6 mois et proposé gratuitement, l'atelier a rapidement trouvé ses volontaires.

# Le groupe se retrouve depuis le mois de janvier dans la joie et la bonne humeur !

### Un repas des aînés sous le signe de la convivialité

Comme chaque début d'année, nos aînés se sont retrouvés à l'Espace du Marais pour le traditionnel repas offert par la municipalité.



Repas goûteux, accordéon et danse ont rythmé cette journée conviviale organisée par notre élue Nadine Sauvonnnet (Nanou) déléguée à l'intergénérationnelle.

➤ Pour nos aînés qui n'ont pas pu se joindre à ce repas, un colis rempli de douceurs leur a été distribué.

### Une parenthèse pour les Aidants

La Plateforme Répît Aidants Grand Besançon/Doubs Central portée par Eliad organise un **atelier estime de soi destiné aux aidants familiaux**. C'est-à-dire celles et ceux qui accompagnent régulièrement ou ponctuellement un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap.

À travers différentes activités (photos-expression, portrait chinois, séance bien-être, etc), cet atelier invite à une réflexion pour se réconcilier avec l'image que l'on a de soi. Bien que proposé en groupe, il favorise le cheminement personnel.

**le mardi de 14h30 à 17h salle Guy Devaux**

➤ **4, 11, 18\*, 21\*, 25 mars et 1<sup>er</sup> avril**

\*séance bien-être « toucher-détente des mains » proposée en demi-groupe.

Gratuit - places limitées

# Inscriptions obligatoires en mairie :  
tél. 03 81 55 71 31

### Voyage ANCV à Montagnac

**Destination l'Hérault pour ce voyage proposé du 20 au 27 septembre 2025 dans le cadre du programme ANCV séniors en vacances.**

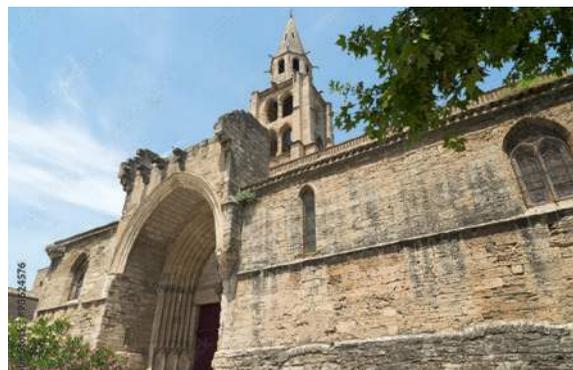
De nombreuses excursions seront proposées telles que : la découverte du Canal du midi, Béziers, Pézenas, Carcassonne, Narbonne, Saint-Guilhem-le-Désert ou encore le Jardin de Saint Adrien...

Le voyage est destiné :

- # aux personnes de 60 ans et plus ou à partir de 55 ans pour les personnes en situation de handicap
- # aux retraités ou sans activité professionnelle
- # aux résidents en France

➤ Le programme complet ainsi que le dossier d'inscription sont à retirer en mairie à compter du 13 janvier 2025.

**Les inscriptions seront recevables jusqu'au 14 février sous réserve de disponibilités.**



### CAFÉ DES AIDANTS 2025

Les rencontres **Café des aidants** se poursuivent dans les mêmes conditions que précédemment : un lieu accueillant, une écoute bienveillante, des échanges réconfortants, des expériences partagées, de l'information apportée par des professionnelles.

Gratuit et ouvert à tous

**le lundi 10h30  
à la médiathèque**

**3 février, 3 mars,  
5 avril, 5 mai et 2 juin.**

**Infos : 06 77 13 64 77**



## FRANCE SERVICES

### DÉLAIS COURTS *CNI-Passeport*

Un voyage prochainement ? Un examen à passer avant l'été ? Vérifiez vos titres, anticipez vos demandes et prenez rendez-vous maintenant, les délais sont relativement courts.

France Services Saône Tél. 03 81 55 47 35  
franceservices@saone.fr  
du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

## URSSAF

### *nouveau partenaire France Services*

Deux publics spécifiques de l'Urssaf peuvent désormais être accueillis à France Services : **les auto-entrepreneurs et les particuliers employeurs adhérents au Cesu et à Pajemploi**, ainsi que leurs salariés.

C'est un accompagnement de premier niveau qui leur permettra par exemple la création d'un espace personnel en ligne et l'utilisation de la messagerie pour contacter l'Urssaf, la création d'un compte en ligne Cesu + ou Pajemploi +, l'impression et le téléchargement de leurs bulletins de paie.



### L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE *certifiée de France Identité*

Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier après une demande dans son application suivie d'un passage dans une mairie formée à cette démarche. L'identité de l'usager est alors vérifiée lors d'un face à face avec un agent de mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté.

Attention : pour faire cette démarche, l'usager doit être détenteur d'une nouvelle carte d'identité (au format carte bancaire) et d'un smartphone iOS (>16) ou Android disposant d'un système égal ou supérieur à 11 et doté d'une technologie de communication sans contact NFC.



## NOUVELLE PERMANENCE

### *Agence Départementale d'Information sur le Logement*

Grand Besançon Métropole met en place un dispositif de conseil gratuit aux propriétaires occupants ou bailleurs qui envisagent une rénovation thermique ou énergétique de leur logement.

Définition du projet, aides mobilisables au regard du projet et des caractéristiques du ménage, fourniture de conseils et coordonnées nécessaires. Tous les lundis après-midis à France Services Saône.

Pour prendre un rendez-vous :  
<https://maisonhabitatdubs.rdv.date/>  
tél. 03 81 68 37 68 (du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 13h à 17h)  
[contact@maisonhabitatdubs.fr](mailto:contact@maisonhabitatdubs.fr)



## Une naissance *exceptionnelle*

Le jeudi 28 novembre 2024 à 10 h 44, une femme a donné naissance à un petit garçon à Saône, sur la route nationale 57.

Au vu de l'urgence de la situation, les pompiers ont dû s'arrêter le long de la 2 x 2 voies pour permettre à la maman d'accoucher dans les meilleures conditions possibles.

Cette naissance rare (environ une fois tous les dix ans) s'est bien passée, la maman et le bébé vont bien !

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

## État civil

### **Vous emménagez à Saône ? Vous quittez la commune ?**

Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, pacs, décès, etc.). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de trois mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

Informations au service état civil :  
Tél. 03 81 55 47 60

### **Légalisation de signature**

La légalisation de signature se fait auprès de votre **mairie de domicile, sur rendez-vous**. L'usager doit se présenter avec le document **non signé**, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

### **Recensement**

Information au service  
État civil  
Élections :  
03 81 55 47 60

SAÔNE MINISTÈRE DES ARMÉES  
**TU AS 16 ANS ?**  
**LE RECENSEMENT CITOYEN est obligatoire !**

Présente-toi en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Tu auras besoin de ton justificatif de recensement pour t'inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (bac, permis de conduire...)

"J'ai 16 ans, je me suis fait recenser, et toi ?"

Prendre rendez-vous à la Mairie de Saône  
03.81.55.47.60  
etaticvil@saone.fr



## Mathis Ragot-Richard UN TALENTUEUX PILOTE SAÔNOIS

Né en 1998 et originaire de Saône, Mathis Ragot-Richard a découvert le BMX au club de Besançon à l'âge de 6 ans et depuis, il n'a jamais quitté les pistes.

Doué techniquement, il a rapidement

évolué en compétition et a décroché de nombreux podiums régionaux, inter régionaux et nationaux.

En 2010, il décide de rejoindre le Sport-études de Saint-Étienne, afin de pouvoir combiner performance sportive et cursus scolaire. Un dispositif qui réussit à Mathis puisqu'il parvient à obtenir son baccalauréat Économique et Sociale (ES) tout en devenant champion du Monde et champion d'Europe la même année.

Durant l'année 2023, il décide de se rapprocher de sa famille et de revenir dans le club de Besançon là où tout a commencé. En effet, meilleur club de France en 2022-2023 et 2024, le club de BMX Besançon a bien évolué et s'est aujourd'hui structuré pour accompagner au mieux les sportifs de haut niveau comme Mathis !

Les mots d'ordre de Mathis sont : Passion, Détermination et Excellence.

À ce jour, il est prêt à affronter les quatre prochaines années avec en ligne de mire les Jeux Olympiques 2028 à Los Angeles.

Si vous souhaitez accompagner Mathis Ragot-Richard pour la saison 2025 et dans sa quête de performance, contactez-le à l'adresse suivante : [ragotmathis2@gmail.com](mailto:ragotmathis2@gmail.com)

## Palmarès

### # 2016

Champion d'Europe junior, vice champion du monde et champion du monde Time Trial junior

### # 2017

5<sup>e</sup> de la Coupe de France Élite

### # 2018

10<sup>e</sup> du classement général de la Coupe du Monde, vainqueur de la Coupe de France Élite, finaliste aux Championnats de France, podium en Coupe d'Europe

# 2019 - Podium manche Coupe de France + Finale Coupe d'Europe

### # 2021

3<sup>e</sup> Championnats de France Élite  
6<sup>e</sup> Championnats d'Europe  
4<sup>e</sup> du classement général de la Coupe d'Europe  
Finaliste en Coupe du Monde

### # 2022

3<sup>e</sup> du classement de la Coupe de France  
Finaliste Coupe d'Europe  
3<sup>e</sup> du Trophée des Nations St-Étienne

### # 2023

4<sup>e</sup> du classement de la Coupe d'Europe  
Finaliste Coupe du Monde  
Podium en manche de Coupe de France et Europe

### # 2024

Vice champion d'Europe  
Multiple finaliste Coupe du Monde  
Vice champion de France chrono  
3<sup>e</sup> de la Coupe de France



*Mieux vivre ensemble :*

## ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES ET AUTRES VÉGÉTAUX

Les haies des propriétés privées qui bordent les voies publiques, les chemins ruraux et les espaces ouverts à la circulation peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité des usagers de la route.

Les riverains (propriétaires ou locataires) se doivent de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public, des chemins ruraux et des espaces ouverts à la circulation piétonne et des véhicules. Leur responsabilité pourrait être engagée si un accident survenait.

### RAPPEL DES OBLIGATIONS DE PLANTATION, DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement :

Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils :

- # Ne gênent pas la circulation et les passages des usagers (piéton, véhicule) ;
  - # Ne cachent pas les feux de signalisation, les panneaux et les éclairages publics ;
  - # Ne présentent pas un masque au niveau des sorties des propriétés donnant sur le domaine public ou les espaces ouverts à la circulation (y compris la visibilité en intersection de voirie) ;
  - # Les branches ne doivent pas toucher les lignes électriques et de télécommunication aériennes, ainsi que le réseau d'éclairage public.
  - # Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R.116-2 5° du Code de la voirie routière).
  - # Les branches et les racines des arbres et autres végétaux qui empiètent sur l'emprise publique doivent être coupées par les riverains, afin de garantir la sûreté et la commodité du passage des piétons et des véhicules ainsi que la conservation de l'intégralité des aménagements et des équipements publics.
- Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins ruraux.

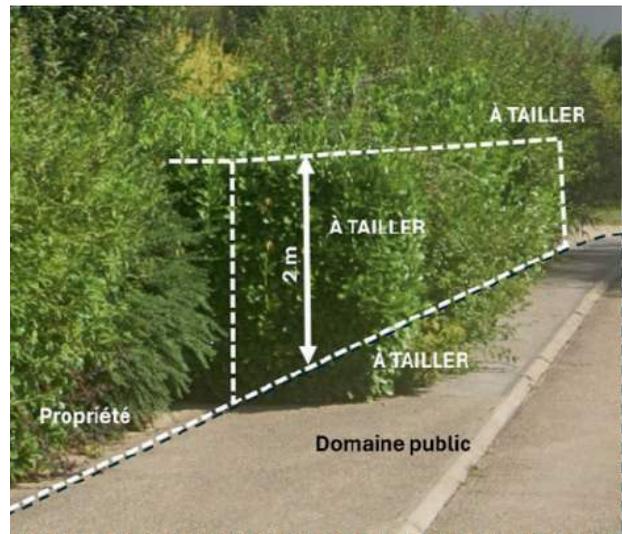
**C'est pourquoi, il vous est demandé, si vous êtes concerné, d'intervenir dans les meilleurs délais et avant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 août.**

### HAIES ET AUTRES VÉGÉTAUX

Les haies et autres végétaux doivent être taillés à l'aplomb du domaine public, chemin rural et espaces ouverts à la circulation publique. Leur hauteur est limitée à 2m, voire moins si un dégagement de visibilité est indispensable (au niveau des intersections notamment). Leurs racines ne doivent pas déborder sur ces mêmes espaces.

L'élagage et l'entretien de ces végétaux incombent au propriétaire ou locataire qui doivent veiller à ce qu'ils ne débordent pas des limites de leur propriété.

**Merci de respecter ces règles pour le bien-être et la sécurité de tous !**



## Requalification du centre-ville

La ville de Saône est inscrite dans un programme pour la requalification de son centre-ville porté par la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole (CUGBM) qui a nécessité la réalisation des travaux préalables de mise en conformité, de renforcement, d'extension et d'enfouissement des réseaux publics souterrains selon leur nature (humides et secs).

À l'issue, les travaux de requalification du centre-ville, incluant l'éclairage public, les aménagements de sécurité, un giratoire au droit du carrefour, les trottoirs, les voiries, les zones de stationnement, les espaces verts et les arrêts pour les transports en commun, s'engageront à compter du lundi 13/01/2025 jusqu'au 31/08/2025 sous réserve des aléas chantiers et des intempéries.

### Travaux à venir en 2025

**Période d'exécution : le planning prévisionnel de l'opération à compter du 13/01/2025 jusqu'au 31/08/2025 sous réserve des aléas chantiers et des intempéries**

#### Maitrise d'œuvre :

Bureau d'études (BE) BEJ

#### Entreprises :

Groupe Bonnefoy TP / IDVerde

#### Partenaires financiers :

CUGBM, la Ville de Saône, Conseil Départemental du Doubs

#### Exploitants des voiries, espaces publics :

CUGBM, Conseil départemental du Doubs, commune

#### Opérations Partenariales de Sécurité en Agglomération (OPSA) :

Conseil Départemental du Doubs

#### Emprise du chantier :

Rues de la Mairie (RD104), de l'Étoile (RD104), de la Glacière (RD410), de la Croix de Mission, Grande Rue (RD246), les places de la Liberté, Maurice Maire (parking devant la pharmacie), du Général de Gaulle (parking autour du bâtiment centre) et du Jumelage (parking de la mairie) ainsi que les accès des voiries contiguës.

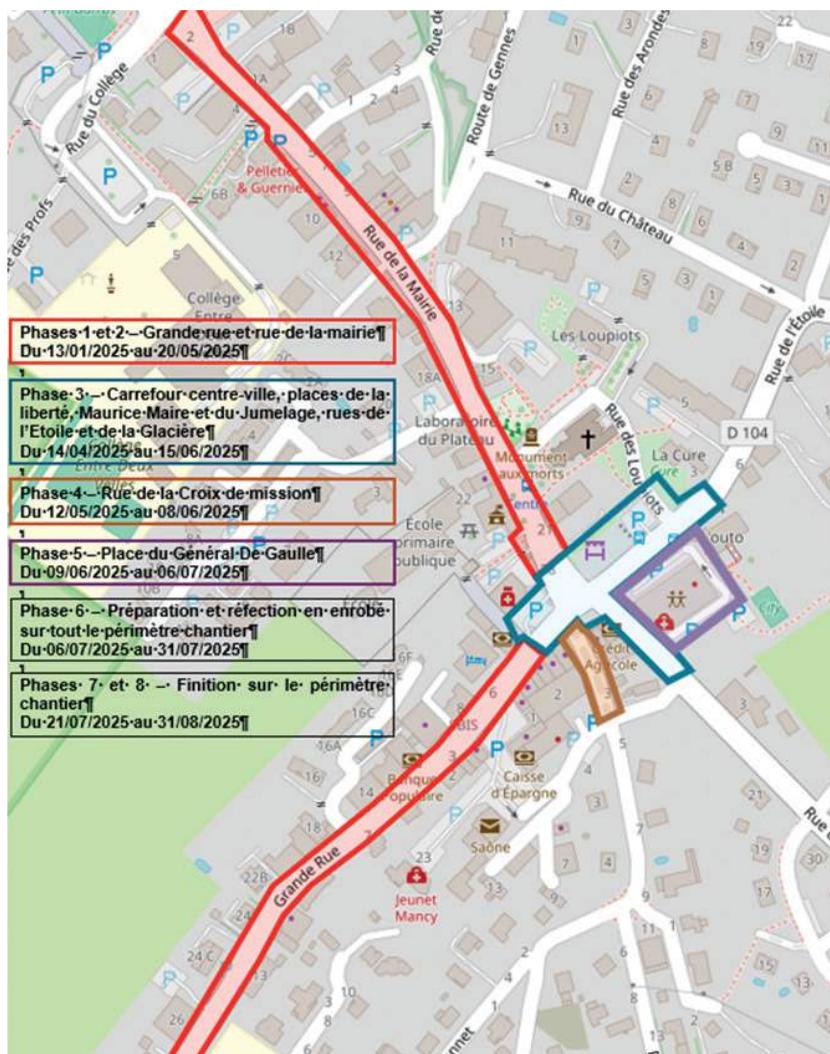
### Travaux effectués en 2024

# Mise en conformité des réseaux humides (eaux usées, eau pluviales, unitaires, eau potable) ainsi que des branchements individuels « eaux usées et eaux pluviales » ;

# Le département Eau et Assainissement a effectué le raccordement des branchements de la partie publique sur les collecteurs en séparant les eaux usées des eaux pluviales. Chaque propriétaire d'immeuble individuel ou collectif (Syndic), si cela n'a pas déjà été effectué, devra mettre en conformité, à ses frais, son réseau sur la partie privative. Le département Eau et Assainissement informera chaque propriétaire concerné par courrier.



Rue du Château : Mise en séparatif du réseau d'assainissement



## Circulation / stationnement durant les travaux :

# La circulation des véhicules et des modes doux (cycles et piétons), ainsi que les zones de stationnement seront fortement perturbées. Elle sera gérée par des alternats avec des feux de chantier, ponctuée de fermetures selon l'avancement du chantier notamment lors des réfections des chaussées et des trottoirs sur les voies et les espaces publics concernés par le chantier. Des itinéraires de déviation en agglomération seront mis en place dans la mesure du possible et adaptés en fonction de l'avancement du chantier.

# Les poids lourds >3,5 t en transit seront interdits sauf les transports en commun et les secours. Un itinéraire de déviation sera mis en place hors agglomération par le Conseil Départemental du Doubs.

# Transports en commun : les services compétents (Keolis, Diabolo, Mobigo) informeront les usagers des modifications des points d'arrêts « Bus ».

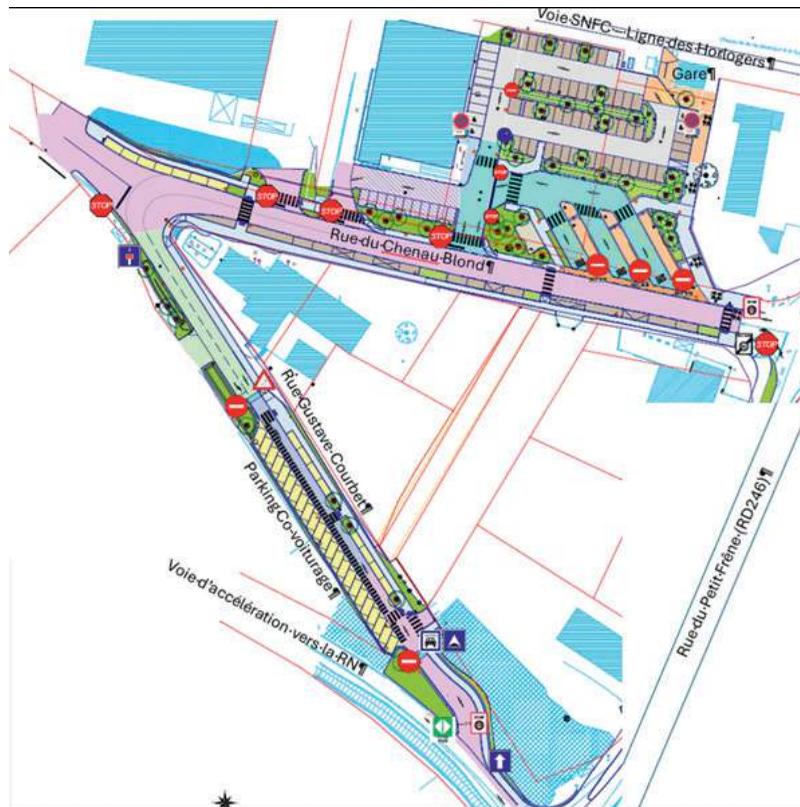
# Collecte des ordures ménagères : les points de regroupement seront adaptés en fonction de l'avancement du chantier. Le service compétent informera les abonnés en conséquence.

### ➔ Se rendre à l'école

**élémentaire** : les parents d'élèves véhiculant leurs enfants devront stationner leur véhicule sur les parkings à proximité rue des Loupiots, place Jean Moulin et place du Général de Gaulle. Les déplacements des enfants s'effectueront à pied entre la zone de stationnement et l'école sous la responsabilité des parents.

Tout véhicule gênant et stationnant en dehors des emplacements dédiés et autorisés, y compris dans l'emprise du chantier, sera mis en fourrière dans les conditions prévues du Code de la route. Toute infraction sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## Un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) opérationnel



### Qu'est-ce qu'un PEM ?

C'est un lieu d'articulation des différents modes de déplacement (piéton, cycle, transport en commun, transport ferroviaire, voiture individuelle) au service de la mobilité. Il permet l'accès des usagers aux différents modes de déplacement sur un site unique pour se rendre dans et hors du périmètre de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole (CUGBM). L'utilisateur reste ainsi interconnecté dans sa mobilité.

Le PEM, rues Gustave Courbet et du Chenau Blond, **regroupe un parking de co-voiturage** rue Gustave Courbet, **trois quais bus** pour les lignes Ginko et les lignes régionales, **des zones de stationnement, un dépose-minute** pour la gare, **un abri cycles** sécurisé, **des cheminements piétons** sécurisés, **les quais de la gare SNCF** de la ligne des Horlogers remis aux normes.

Nous encourageons les usagers et les Saônois à s'approprier ce lieu de rencontre et de mobilité.

Dans la continuité des aménagements du PEM, portés par la CUGBM, et des enfouissements des réseaux secs, porté par le Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs (SYDED), une réflexion est en cours sur une requalification globale de la zone d'activité et de l'entrée de ville à proximité afin d'assurer une



continuité sécurisée et fonctionnelle des déplacements actifs et doux.

# ASSOCIATIONS

## ANÉMOMES

### Anémômes recherche des bénévoles

L'association regroupe des parents d'élèves qui mettent leur temps et leur énergie au service de l'organisation de divers événements pour les enfants.

Que ce soit pour proposer des idées, faire des suggestions ou prêter main forte lors des événements, chacun est le bienvenu dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

#### Événements à venir :

**Vœux de l'association, distribution de produits laitiers, Carnaval, Kermesse.**

Sans bénévoles, certaines activités ne pourraient tout simplement pas voir le jour. Venez faire vivre de belles journées aux enfants. **L'association compte sur vous !**

👉 **Contact : [anemomes.saone@gmail.com](mailto:anemomes.saone@gmail.com)**

### ET SI LE BÉNÉVOLAT ÉTAIT LA BONNE RÉOLUTION DE 2025 ?

**# Nous sommes plus de 12 millions de bénévoles en France et pourtant toutes les associations cherchent des bénévoles ! Encore et encore !**

Lacim de Saône est particulièrement concernée. Lacim de Saône qu'est-ce que c'est ? C'est une association de solidarité internationale qui vient en aide aux plus pauvres des pays du Sud. Pour ce faire, nous essayons d'être créatifs dans nos activités : organisation de concerts, vente d'agrumes, participation au marché solidaire de Besançon, etc. et tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.

**Vous avez des questions sur l'adhésion ou souhaitez davantage d'informations sur l'association ?**

**Vous pouvez contacter par courriel :**

**[lacim.saone@free.fr](mailto:lacim.saone@free.fr)**

**Facebook : Lacim de Saône**

**Site internet : [www.lacim.fr](http://www.lacim.fr)**



## COMITÉ DE JUMELAGE

### Une belle année dans les étoiles

Le Comité de Jumelage a présenté son bilan pour l'année 2024 lors de son Assemblée Générale du 17 décembre, l'occasion de revenir sur les voyages chez nos amis Allemands et Italiens ainsi que sur le beau cadeau que nos amis italiens nous ont offert en baptisant du nom de Saône, l'astéroïde découvert par l'observatoire astronomique de San Marcello di Piteglio.

L'année 2024 s'est achevée comme elle a commencé, dans le partage, autour de la buvette de Noël proposée par le comité de jumelage lors du lancement des illuminations de Noël organisé par la Ville.

En ce début d'année 2025, l'équipe dynamique du comité se penche déjà sur l'organisation de l'accueil à Saône de nos amis allemands et italiens.

Les cours d'italien proposés depuis le mois de septembre par la pétillante Eliana Ciampa de l'association A Casa di Deliana se poursuivent.

Si vous souhaitez participer aux actions proposées, vous pouvez prendre contact avec le comité en écrivant à :

**[president.comite.jumelage.saone@gmail.com](mailto:president.comite.jumelage.saone@gmail.com)**



## HANDBALL

### Un sacre de vice-championne du monde

Parmi les 14 joueuses de la section sportive du lycée Jules Haag, dix d'entre elles jouent pour le club de Saône-Mamirolle dans les équipes U17 Championnat de France, N2 ou N3.

Suite à leur titre de championnes de France, les joueuses ont eu l'honneur de participer au Championnat du monde scolaire de handball se déroulant à Bahrein (Émirats arabe unis), au cours de la dernière semaine d'octobre 2024 et ont été sacrées vice-championnes du monde. Les filles se sont inclinées devant l'équipe roumaine lors d'un match très serré avec un but marqué par l'équipe adverse à la dernière seconde : score final 26-25. En tant que coach adjointe de la section sportive du lycée Jules Haag, Mélanie Vaz a eu le privilège d'accompagner les joueuses dans leur aventure. Des joueuses qu'elle connaît bien puisque Mélanie est également coach des U17 Championnat de France au



sein de l'entente Saône-Mamirolle, mais aussi joueuse dans l'équipe redoutée et redoutable de la N2 à Saône.

Pour arriver à de telles performances, ces joueuses s'entraînent quatre à six fois par semaine (sans compter les matchs le week-end), en parallèle de leur cursus scolaire en filière générale.

**Félicitations à Justine, Chloé, Cassandra, Félicie, Lou, Léa, Louane, Margot, Emma et Maelys pour ce parcours prodigieux.**



### Le nouveau spectacle de la Madeleine Proust à Saône

L'AS Saône Mamirolle accueillera le nouveau spectacle de la Madeleine Proust le samedi 25 janvier 2025 à 20h dans la salle de l'Espace du Marais.

Réservez vos billet en ligne dès maintenant en scannant le QR Code ou par téléphone au 06 30 34 63 66.

Aucun billet ne sera vendu sur place !

L'AS Saône Mamirolle compte sur votre présence pour rire tous ensemble avec ce charmant accent du Haut-Doubs !

### 134 petits déjeuners pour le Téléthon

Le samedi 30 novembre, le club de l'amitié de SAÔNE a organisé une nouvelle fois une petite manifestation au profit de l'AFM Téléthon.

En effet, la vente d'objets confectionnés par les adhérentes du club, d'une part, et la vente des 134 petits-déjeuners, d'autre part, ont rapporté la somme de 1 200 € environ.

Le club tient à remercier l'aide des commerçants locaux Super U, Intermarché ainsi que les deux boulangeries Amiott et Le Fournil.

Leur gratitude va également à la Ville de Saône et à toutes les personnes venues verser leur obole avec empressement et générosité.

**Rendez-vous l'an prochain, avec de nouveaux et jeunes bénévoles.**

### SAÔNE EN SCÈNE ET EN SPORT

L'A.M.I.C.A.L.E de Saône se remet en scène le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 sur le site de l'Espace du Marais avec une journée bien remplie.

#### Au programme :

- Deux spectacles inédits pour petits et grands avec des artistes locaux ayant travaillé entre autres avec le cirque Plume ;
  - Contes et ateliers manuels et ludiques pour les plus petits ;
  - Olympiade sportive autour des 3 sports de filets de l'Amicale Badminton, volley et tennis de table.
- La journée se clôturera par une soirée repas/DJ.

Vous avez besoin d'un renseignement, vous voulez apporter votre aide, n'hésitez pas à contacter : [saone.sceneetsports@gmail.com](mailto:saone.sceneetsports@gmail.com)

## Aérodrome de Besançon La Vèze

### « 1400 mètres de piste & des rêves à perte de vue »

Depuis l'initiation du projet en 1965 dans le but de désenclaver Besançon et favoriser le développement économique régional, l'aérodrome fait la fierté du plateau et de ses habitants. Cocréé et maintenu en activité par l'équipe de Claude Domergue, il est maintenant géré par un syndicat mixte, qui en a développé les infrastructures (tour de contrôle, camion de service incendie, etc.), et constitue un bassin d'emploi à travers le personnel de l'aérodrome dirigé par M. Desenclos.

#### Sécurité

De simple plateforme de désenclavement de Besançon par voies aériennes, il est devenu une base de secours régionale incontournable grâce aux hélicoptères de la Sécurité Civile (« Dragon 25 ») et du SAMU, ainsi que les nombreux vols sanitaires (transport d'organes, évacuations).



#### Environnement

Tous les aérodromes de France comportent des espaces verts, représentant en moyenne 75% de la superficie des terrains, ce qui en fait de grandes réserves de biodiversité. Ces espaces sont bien souvent non-exploités et en font donc des zones propices à la faune comme à la flore. Que ce soit orchidées ou astéracées pour la flore et faucons ou abeilles pour la faune, ces terrains sont complètement adaptés à leurs modes de vie. Ces espaces peuvent sembler inutiles mais ils hébergent peut-être une espèce végétale ou animale endémique ou protégée. Une conférence sur la biodiversité aéroportuaire sera d'ailleurs organisée début 2025 avec la Fédération Française Aéronautique (FFA) et le Syndicat du Marais de Saône en vue de faire découvrir la faune et la flore existante sur et autour du site de Besançon La Vèze.



Labellisé « Nature & Environnement », l'aérodrome s'avère être un véritable sanctuaire pour plus de 8 espèces d'oiseaux, 10 espèces d'amphibiens, 4 espèces de libellules/papillons, et 6 variétés de plantes.



L'Aéroclub de Besançon La Vèze a été le premier en Bourgogne-Franche-Comté à tester l'avion électrique 'zéro bruit - zéro émissions de CO2'.

#### de la Formation Professionnelle

Il constitue un centre de formation initiale des futurs pilotes de chasse, d'hélicoptères, ou encore de ligne qui vous ont emmenés ou emmèneront au bout du monde...

#### du Tourisme Aérien

Il accueille de nombreux visiteurs toute l'année, venus avec leurs avions privés. Musées, Citadelle, Vallée de la Loue sont souvent leurs objectifs de visite, contribuant ainsi à l'économie locale.

L'aérodrome de  
Besançon La Vèze,  
c'est aussi

#### une Passerelle pour nos ex-Protecteurs du Ciel

Il permet la reconversion civile de pilotes militaires, parfois même issus de la Patrouille de France, en pilotes de ligne ou encore de Canadair qui luttent contre les incendies de plus en plus fréquents et nombreux.

#### un Centre de Formation aux Sports Aériens

Il accueille l'entraînement des champions mondiaux de voltige aérienne et l'École de Parachutisme forme nos champions nationaux et internationaux.

## Tous unis par le don du sang



**En 2024, 424 dons ont été effectués à Saône ce qui représente 1 272 vies sauvées.**

L'Association des donneurs de sang du plateau de Saône et de ses environs remercie le dévouement et la générosité des donneurs ainsi que des bénévoles. Vous êtes tous et toutes indispensables pour le bon déroulement des collectes de sang.

Rendez-vous à l'Espace du Marais :

- # lundi 27 janvier
- # lundi 31 mars
- # lundi 26 mai
- # lundi 28 juillet
- # lundi 29 septembre
- # lundi 24 novembre

## Retour de Paris 2024

Nous avons vécu un été exceptionnel grâce aux JO de Paris qui nous ont tous enthousiasmé. Certains ont eu la chance de vivre en direct ces moments magiques et souhaitent vous les partager (organisateur, sportifs voire médaillés, volontaires bénévoles, spectateurs à des épreuves ou simples téléspectateurs). Nous avons tous vibré pour les exploits de nos sportives et sportifs.

**# Cette rencontre aura lieu salle Guinand le mardi 18 février de 18 à 20h.** Il va y avoir du sport. Séance gratuite (dans la limite des places disponibles).



## Médiathèque

### Horaires

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la médiathèque de Saône a le plaisir de vous accueillir aux horaires suivants :

Mardi : 13h30 à 18h  
 Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h  
 Vendredi : 14h à 18h  
 Samedi : 9h à 12h

### Inscriptions et renouvellement de cotisations

Afin de garantir un meilleur délai de traitement, les inscriptions à la médiathèque seront désormais à réaliser directement à la mairie de Saône aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Les tarifs sont les suivants :

Inscription individuelle : 8 euros  
 Inscription familiale : 13 euros

*Règlements en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.*

**Bon à savoir :** vous avez également la possibilité de procéder à des inscriptions individuelles gratuites grâce à l'achat de la Carte Avantages Jeunes directement à la mairie et contre remise du coupon "1 an d'abonnement gratuit" dans une bibliothèque-médiathèque municipale ou intercommunale de Bourgogne-Franche-Comté".

La consultation sur place est libre et gratuite.



### MANASSA PRESSING

**Une veste à nettoyer et à repasser ?  
 Une couette à laver ?**

➤ **MANASSA Pressing a désormais un point dépôt pressing dans le magasin Le Tuyé de Mésandans à Saône au 28, avenue de la Gare Route de Baume-les-Dames 25660 SAONE.**

**Les services sont : pressing, blanchisserie, coutures et retouches ainsi que du repassage.**

Les Saônois peuvent désormais y déposer des vêtements (costumes, chemises, manteaux, etc.) mais aussi des rideaux, des couettes, du linge de lit, des robes de mariée, des tapis ou encore des couvertures de cheval.



# 2025 Calendrier de collecte



## UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte



## Dannemarie-sur-Crête, Gennes, La Chevillotte, Le Gratteris, Saint-Vit, Saône, Torpes

VOTRE JOUR DE COLLECTE :

**Jeudi**



→ Après un jour **férié** la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	Jour de férié	1 S	1 M	14 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 M	14 J	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 V	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

### Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

### Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon



## AGENDA

### JANVIER

**MAR. 14**

Conseil municipal

18 h 30 - salle Guy Devaux

**MAR. 21**

Ludothèque "Une journée à la campagne"

9 h à 12 h salle Guinemand

**SAM. 25**

Spectacle Madeleine Proust

20 h - Espace du Marais

**LUN. 27**

Don du sang

Espace du Marais

### FÉVRIER

**MAR. 18**

Retour de Paris 2024

18 h à la salle Guinemand

**MAR. 18**

Conseil municipal

18 h 30 - salle Guy Devaux

### MARS

**SAM. 1**

Saône en scène et en sport

Espace du Marais- Gymnase de l'Esplanade

**MAR. 18**

Ludothèque "En bord de mer"

9 h à 12 h salle Guinemand

**MAR. 25**

Conseil municipal

18 h 30 - salle Guy Devaux

**LUN. 31**

Don du sang

Espace du Marais

### MAIRIE

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
contact@saone.fr - www.saone.fr

📍 Ville de Saône  
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30  
(fermeture à 16h le vendredi)

### FRANCE SERVICES

26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35  
franceservices@saone.fr

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

### CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
cta@saone.fr

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

### MÉDIATHÈQUE

4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56  
mediatheque@saone.fr

mardi : 13 h 30 - 18 h / mercredi : 9 h - 12 h /  
14 h - 18 h

vendredi : 14 h - 18 h / samedi : 9 h - 12 h

### DÉCHETTERIE

(horaires d'été)

RD104 - 03 81 21 15 60

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 -  
16 h 50

samedi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 17 h 50